

Communiqué de Presse

Paris, le 27 août 2021

Après 18 mois de pandémie, la place de l'élève à l'école est une priorité !

Les parents d'élèves de la PEEP souhaitent réaffirmer auprès du ministère et des collectivités territoriales les prérequis essentiels à la scolarité de nos enfants pour cette nouvelle année scolaire.

En effet, le ministère doit s'assurer auprès des collectivités que tout est mis en œuvre pour fournir une qualité d'air satisfaisante dans les établissements scolaires, y compris dans les infrastructures sportives et périscolaires. Les représentants de parents PEEP resteront bien entendu vigilants sur les questions de distanciation et mesures barrières dans tous les lieux de vie scolaire de nos enfants.

De même, les représentants de parents PEEP veilleront à l'égal accès à la vaccination pour tous les plus de 12 ans.

La PEEP sera extrêmement vigilante sur la question de la continuité pédagogique pour tous les élèves et notamment pour l'élève dit cas contact qui serait mis en isolement. À ce jour, nous demandons au ministère et aux collectivités territoriales de garantir une réelle mise en application des engagements sur ce sujet.

La PEEP se félicite de l'engagement du Ministre concernant le retour des représentants de parents d'élèves en présentiel dans toutes les instances scolaires. Par ailleurs, les Recteurs ont reçu pour instruction de mettre en place une réunion d'information concernant le protocole sanitaire et le déroulement de l'année scolaire avec les associations de parents de leur académie.

Depuis le tout début de la crise sanitaire, la PEEP n'a eu de cesse d'affirmer que la place de l'élève est à l'École dans des conditions sanitaires garanties. Les parents ne comptent pas négocier pour préserver la santé de leurs enfants. De même, les parents PEEP n'accepteront pas une année scolaire au rabais de plus. Aucun élève ne doit être oublié ou livré à lui-même par l'école de la République.